

La paix de l'officier

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 694

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XÉNOPHOBIE

On est toujours l'étranger de quelqu'un

Une nouvelle initiative xénophobe de l'Action nationale? Encore! A propos de la répétition de ces coups de boutoir contre la solidarité nationale, il est peut-être intéressant d'opérer un petit retour en arrière. A l'époque où l'on prenait des mesures à Genève pour bloquer l'entrée de Confédérés dans ce canton, il y a seulement une quarantaine d'années.

Se fondant donc sur l'arrêté fédéral du 30 août 1939 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de la neutralité, le Conseil fédéral adoptait le 29 juillet 1942 un arrêté restreignant la liberté d'établissement dans le canton de Genève: en vertu de l'article cinquième de ce texte, l'établissement pouvait être refusé à ceux qui auraient voulu élire domicile dans le canton du bout du lac Léman, pour y exercer une activité dans une branche ou profession où la main-d'œuvre existait déjà en surabondance.

A cette époque, le Bureau des permis de séjour disposait même d'une formule imprimée ad hoc pour rappeler ces prescriptions.

Nous avons sous les yeux une réponse de ce bureau, datée du 9 octobre 1942, qui répond négativement à une société anonyme désireuse d'engager un employé de bureau originaire d'Henniez (Vaud).

Incredibly mais vrai? Aussi vrai que l'Action nationale repart en guerre.

chère sera Radio Z (Zurich) qui réclame 810 francs pour trente secondes et la meilleure marché, Radio Sarine, de 14 à 17 heures: 75 francs pour une demi-minute. Rappelons que ALR Zurich vivra sans publicité et que Radio Arted (Lausanne) n'acceptera que de la publicité non commerciale.

* * *

Michael Ringier (33 ans) qui fait partie depuis peu, avec son frère Christoph, de la direction de la maison familiale, a répondu aux questions de «PR-revue». L'interview a paru dans le numéro de juin de ce périodique de relations publiques. La partie concernant la Suisse romande a été traduite. Nous notons cette petite phrase: «Quant à lancer un quotidien en Suisse romande, nous n'y songeons absolument pas.»

* * *

Retombées des grandes manœuvres financières du premier semestre de l'année en cours, les banques prennent aussi en main l'information sur l'état de l'horlogerie suisse. Et même le Crédit Suisse qui s'est tenu, comme on sait, prudemment à l'écart de la refonte intervenue, se met au diapason. Cela donne un curieux amalgame dans son dernier bulletin (7/83). Tout d'abord l'optimisme de commande: «La fusion de l'Asuag et de la Ssih récemment approuvée par les actionnaires des deux sociétés a fait renaître la confiance au sein de l'industrie horlogère suisse. A noter que la crise n'a de loin pas frappé l'ensemble de la branche, dont d'importants secteurs se sont de tout temps battus d'une manière remarquable.» Et juste après, des chiffres qui, dans tout autre secteur, ne justifieraient pas le ton de l'introduction précitée: «Les résultats sont toujours peu brillants... C'est ainsi qu'au premier trimestre 1983, la production a baissé de 12% par rapport à la période correspondante de l'an dernier et même de 42% par rapport à celle de 1981. Les ordres en carnets ont régressé de 20% et 27% respectivement et le chiffre d'affaires de 8% et 17%. Se montant à 44 000 personnes, l'effectif a diminué de 15,4% au premier trimestre 1983 et même de 22,8% par rapport au même trimestre de 1981. Au mois de mai de cette année, on comptait

1503 chômeurs complets (1981: 933) et le chômage partiel touchait 4137 personnes (1981: 7674). Si l'on analyse de plus près les changements intervenus dans les chiffres repères, il semble que le recul des rentrées de commandes et de la production ralentisse, alors qu'en ce qui concerne les ordres en carnets, le chiffre d'affaires et la réduction des effectifs le creux de la vague n'a pas encore été atteint. (...)

Le mouvement anti-apartheid de Suisse (branche romande) signale dans son dernier bulletin («Non à l'apartheid», 26/1983, Lévrier 15, 1201 Genève) que les trois grandes banques suisses ont participé, au cours des six premiers mois de l'année en cours, à au moins trois grands emprunts internationaux lancés par l'Afrique du Sud, l'un de 100 millions de dollars destiné à l'Escom, corporation publique de distribution de l'énergie (UBS, SBS et Crédit Suisse), l'autre de 60 millions de dollars destiné à la Minorco, corporation publique pour le secteur minier (UBS, SBS et Crédit Suisse), le dernier de 160 millions de dollars lancé par la RSA (UBS). Le soutien à l'apartheid passe par la Suisse.

* * *

Dans le conflit interne de Ropress (DP 693), les neuf «jeunes» ont résilié leur contrat de travail et laissent les «vieux» assurer la marche d'une entreprise dont le développement a été réjouissant dans le passé.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La paix de l'officier

René Bovard vient de nous quitter, à l'âge de huitante-trois ans. Après avoir consacré la première partie de sa vie à l'enseignement et à l'armée suisse — il fut officier-instructeur avant la guerre, puis officier d'active pendant la guerre — à partir de 1945, il se voua à la paix, à la défense de la paix et au Service civil international. Cette année-là,

EN BREF

L'entreprise Media Daten prépare un manuel sur les radios locales suisses à l'intention des publicitaires. Première information (arrêtée à la date du 17 août): selon Media Daten, qui a fait le tour des tarifs publicitaires déjà connus de 18 radios, la plus

1945, poussé par ses convictions, lui, officier suisse âgé de quarante-cinq ans, décidait de refuser désormais le service militaire et d'en supporter les conséquences: quelques mois de prison. Il était donc de ceux pour qui le major Troyon (et il n'est pas le seul) n'éprouve que mépris. Cela juge les deux hommes.

Juste avant mon départ pour l'Italie, au début de juillet, j'avais été lui rendre visite dans une clinique de Genève. Je suis parvenu à le faire rire une dernière fois. Il dormait, extrêmement émacié, mais serein. Il s'est réveillé. Je lui ai dit: «Tu dormais en chien de fusil... Ça me paraît très suspect pour un pacifiste!»

Au cours des années de guerre et dans l'immédiate après-guerre, il avait dirigé l'une des plus importantes revues de notre pays: *Suisse contemporaine*, et avec l'aide d'Henri Miéville organisé chaque année les «Rencontres d'Oron».

On me permettra de recopier ici quelques lignes de Victor Hugo: «Adieu, mon vieux compagnon. — Tu vas donc vivre de la vraie vie! Tu vas aller trouver la justice, la vérité, la fraternité, et l'amour dans la sérénité immense. Te voilà envolé dans la

clarté.» (Allocution sur la tombe de Kesler, le 8 avril 1870.)

* * *

Torre Pellice.

Fête de l'*Unità*, comme chaque année. Sentiment d'un communisme vivant, «à visage humain», ouvert et généreux. Banderole au-dessus du jardin, où une cantine a été installée: «*Il governo accetta i missili. Il popolo italiano NO!*» Mais aussi, stand de livres, avec entre autres ce titre, qui m'a frappé: *Omaggio a Sacharov!*

Mais sentiment, aussi, d'un christianisme vivant: Editions de la *Claudiana*. Ils sont trente mille Vaudois du Piémont (protestants), qui ont fusionné voici deux ans avec les méthodistes — trente mille environ eux aussi; total: soixante mille. Les Editions de la *Claudiana*, à côté de gros livres consacrés cette année à Luther, publient une petite collection, qui compte déjà une quarantaine de titres: je relève parmi les auteurs les noms d'Albrecht Goes, l'illustre auteur de *Unruhige Nacht*; de Roland de Pury, du professeur Mauris (Lausanne), Pierre-Henri Simon, Gabriel Marcel, Pierre Bonnard (Lausanne), André Biéler (Genève), Karl

Barth, Philippe Menoud (Lausanne); Vinay, le frère de Tullio, le fondateur d'*Agapè*, professeur de théologie à Rome; d'Helmuth Gollwitzer...

Cependant, aussi, *Stampa Sera*, journal de grande information, annonce: «Dramma dei bambini di Napoli: dieci milla vittime della miseria.»...

Cependant encore, la *Repubblica*, quotidien centre-gauche, émet l'opinion que l'affaire Gelli s'explique par le fait que les gédlers genevois sont mal payés... 3200 francs par mois.

J'ai calculé: cela fait quelque chose comme deux millions trois cent mille liras. J'ai interrogé un couple d'amis, l'un et l'autre professeurs-assistants à l'Université: elle gagne un peu moins d'un million de liras par mois (1400 francs) pour dix heures de travail par jour (biologie); lui (sociologie) à peu près autant, mais avec un horaire qui lui permet de travailler à côté et de se faire un supplément annuel de 10 millions de liras — 14 000 francs, soit un peu plus de 1100 francs par mois. En tout, quelque chose comme quatre mille francs. Professeurs «ordinaires», ils gagneront sans doute un peu plus — 4500 à 5000 francs — chez nous, huit mille? neuf mille? Incroyable Italie! J. C.

ENCORE UN PEU D'ÉTÉ

La fleur

Petit Pierre regarde fixement le tapis de sa chambre. Non, il n'a pas rêvé: la boursoflure est toujours là. Peut-être même qu'elle a augmenté de volume, comme quelque chose qui pousse, pousse, sous le tapis de sa chambre. Intrigué, petit Pierre regarde, absolument immobile. Oui, c'est bien cela: quelque chose a crevé la surface du tapis et sort lentement. C'est une tige avec un bouton, c'est une fleur qui pousse à travers le tapis de la chambre de petit Pierre. Fasciné, l'enfant regarde toujours. Il n'a qu'une crainte, c'est que maman entre maintenant dans sa chambre, inquiète de n'entendre aucun bruit. Alors petit Pierre, sans quitter la fleur des yeux, s'enhardit à choquer l'un contre

l'autre ses cubes multicolores. La tige cependant continue à grandir, elle est maintenant à la hauteur des yeux de l'enfant accroupi. Le bouton s'ouvre lentement, délicatement, dévoilant de larges pétales veloutés d'une couleur indéfinissable; elle change constamment, et, semble-t-il à petit Pierre, d'après ses propres sentiments. S'il oublie maman et ses gronderies, la couleur chatoie et un parfum délicieux s'élève. S'il craint à nouveau l'irruption de sa mère, la fleur devient noire, le parfum tarit, la tige oscille et semble vouloir rentrer sous terre. Oh! qu'elle reste là avec moi, pense ardemment petit Pierre. Je suis si seul. Personne ne joue avec moi, peut-être que la fleur voudra bien. Mais il reste encore à distance, impressionné par les larges pétales veloutés qui se tournent vers lui comme un regard.

Maintenant, petit Pierre est heureux: il sait que la fleur ne le quittera pas. Ce soir, quand maman est entrée dans la chambre, l'enfant a espéré follement que la fleur rentrerait sous terre. Mais elle n'a pas bougé, ses pétales se sont simplement un peu refermés, comme une paupière voilant un regard. Maman, de son pas décidé, a traversé la chambre en tous sens; elle a même passé si près que la tige a ployé. Mais elle n'a pas vu la fleur. Maintenant, petit Pierre sait que la fleur est à lui. Et un jour, si vraiment il se sent encore trop seul, il sait que la fleur l'accueillera, dans son doux regard velouté. Quand maman entrera dans la chambre au matin, elle trouvera le petit lit désert. Et, sur le tapis, il y aura une boursoflure à peine distincte, visible seulement à l'œil nu d'un enfant.

Catherine Dubuis